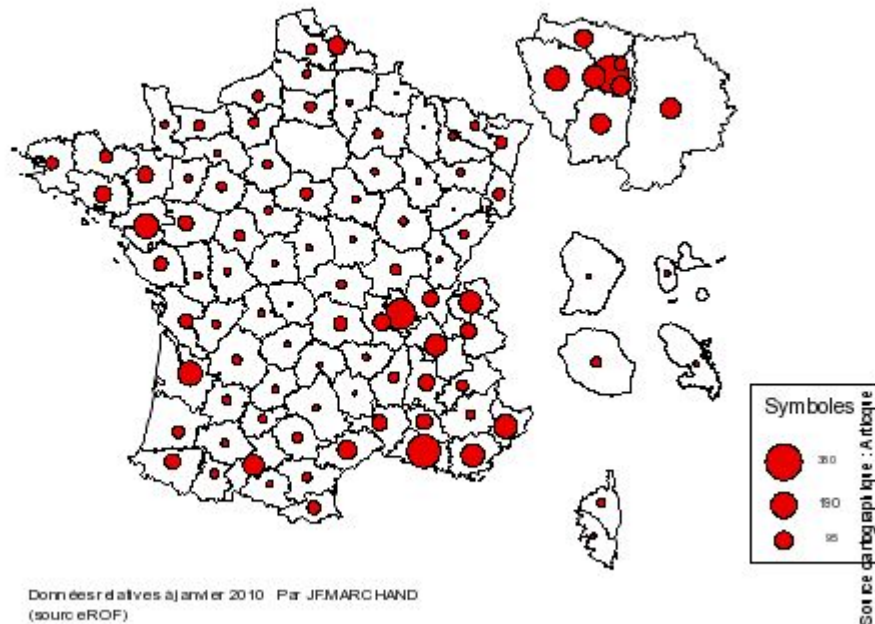


Répertoire et cartographie des Ostéopathes inscrits sur l'annuaire

Pages Jaunes

www.pagesjaunes.fr

Démographie ostéopathes exclusifs



Auteurs

Jean-Louis BOUTIN et le *Site de l'Ostéopathie*
www.osteopathie-france.net/essai

Jean-François MARCHAND et *Microstéo*
<http://microstéo.over-blog.net>

© 2010 - Jean-Louis BOUTIN et Jean-François MARCHAND

Présentation

Après la publication des statistiques des ostéopathes inscrits au fichier ADELI sur le site du *Registre des Ostéopathes de France (ROF)*^[1] et de la *Première enquête socio-économique* sur le site de l'*Observatoire Socio-Économique de l'Ostéopathie (OSEO)*^[2], nous avons constaté qu'il manquait un **répertoire** et une **cartographie** des installations des ostéopathes, département par département, avec carte à l'appui permettant ainsi de cibler facilement les installations des ostéopathes.^[3]

Nous nous sommes intéressé qu'aux ostéopathes inscrits en tant que tels sur l'annuaire *Pages Jaunes*. Nous n'avons pas tenu compte de l'installation des médecins de médecine manuelle-ostéopathie bien que nous ayons inclus leur nombre dans les chiffres globaux des régions et départements.

Cette enquête s'est déroulée à partir du 14 avril 2010 sur le site de l'annuaire des *Pages Jaunes*^[4] Nous avons répertorié systématiquement les données fournies sur le Net par régions, par départements et par villes en incorporant, dans la mesure du possible, les données trouvées, sur la carte des départements.

Pour permettre une évaluation plus facile, nous avons systématiquement ajouté des données statistiques fournies par l'INSEE, tels que le nombre d'arrondissements, de cantons, de communes et le nombre d'habitants pour chaque département.

Nous avons, à partir des données ainsi répertoriées, fait le ratio entre le nombre global d'ostéopathes inscrits sur les *Pages Jaunes*, dont x médecins (MMO), et la population de chaque département. Pour comparaison, nous avons mis celui de l'étude du ROF.

Cette étude est le reflet de la population des ostéopathes à un moment T , entre le *14 avril 2010 la fin du mois de mai*. Elle peut évoluer en fonction des nouvelles inscriptions sur le fichier ADELI et sur l'annuaire des *Pages Jaunes*, des départs à la retraite des ostéopathes, des déménagements, etc.

Jean-Louis BOUTIN et Jean-François MARCHAND

^[1] *Première étude statistique des ostéopathes en France : Les chiffres de l'ostéopathie en 2010* (format pdf). Cette étude donne, par département, le nombre de praticiens exerçant l'ostéopathie, comprenant les Ostéopathes (exclusifs), les professionnels de santé déclarés exerçant l'ostéopathie et les autres personnes autorisées à user du titre. Ce document précise non seulement le total des confrères inscrits en France (11 606), mais aussi le ratio avec la population et le rapport entre cette population et le nombre d'ostéopathes (1 pour 5586 habitants) www.osteopathie.org/media/render/index/id/184.

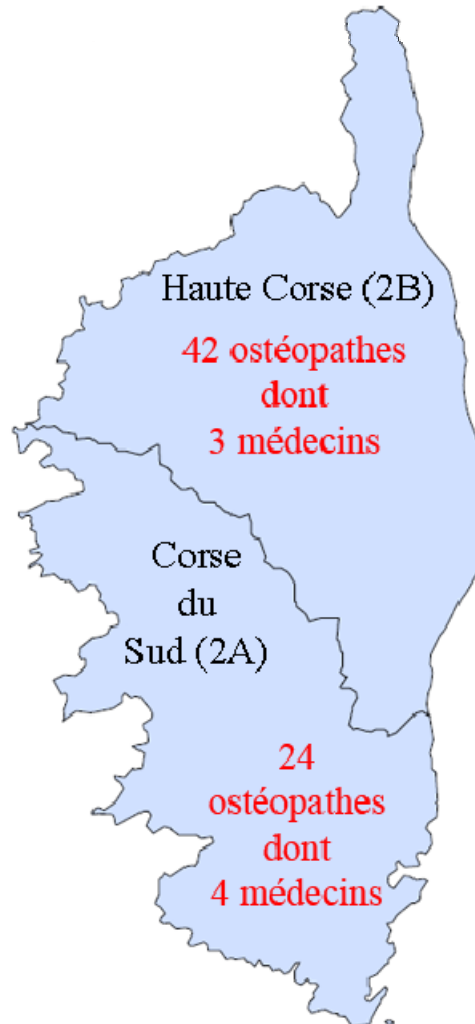
^[2] *Première enquête socio-économique* qui constitue un véritable état des lieux de la profession ostéopathe exclusif du point de vue social et économique : www.observatoire-osteopathie.fr/files/OSEO.pdf

^[3] Nous avons volontairement utilisés le terme « ostéopathe(s) » pour désigner l'ensemble des professionnels se réclamant de l'Ostéopathie : ostéopathes dits exclusifs et kinésithérapeutes exclusifs, car dans notre enquête, il a été impossible de différencier, à quelques exceptions près, les uns des autres.

^[4] Annuaire des *Pages Jaunes* : www.pagesjaunes.fr

Collectivité Territoriale de Corse

66 ostéopathes dont 7 médecins



Corse du Sud (2A) : 24 Ostéopathes répertoriés dont 4 Médecins (médecine manuelle – ostéopathie).

Haute Corse (2B) : 42 Ostéopathes répertoriés dont 3 Médecins (médecine manuelle – ostéopathie).

- La recherche pour la Collectivité Territoriale de Corse sur les *Pages Jaunes* a eu lieu le 27 avril 2010.

Source des cartes des départements sur le site de 1France : <http://www.1france.fr>.

Source des données démographiques : www.annuaire-mairie.fr.

Source des blasons : <http://divers.bougeret.fr/blasons.php>



Conseil Général
de la Corse du Sud

Corse du Sud (2A) : 24 Ostéopathes répertoriés dont 4 Médecins (médecine manuelle – ostéopathie).



1. Ajaccio (10)
2. Cargèse (1)
3. Figari (1)
4. Porticcio (1)
5. Porto Vecchio (2)
6. Propriano (2)
7. Sagone (1)
8. Sainte Lucie de Porto (1)

Le département en quelques chiffres :

2 arrondissements (Ajaccio, Sartène) - 22 cantons - 124 communes - 126 259 habitants (138 334 dans le dossier du ROF)

Préfecture: Ajaccio www.corse.pref.gouv.fr

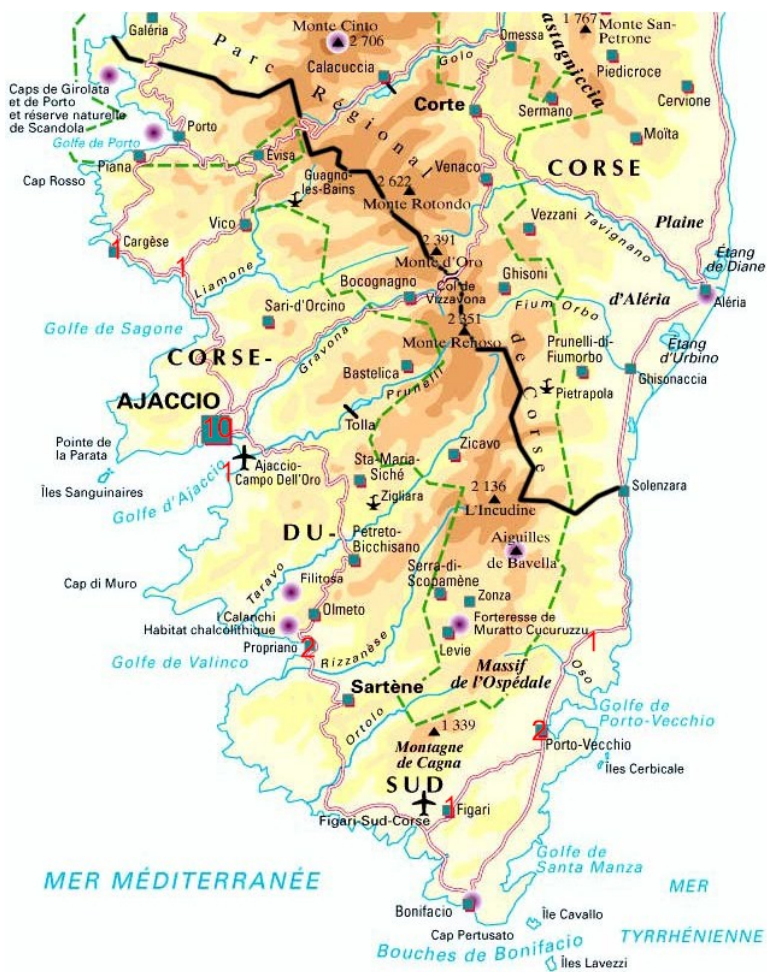
Conseil Régional: www.cg-corsedusud.fr

Données du ROF :

- 33 dont 7 médecins - 1 ostéopathe pour 4192 habitants.

Données des Pages Jaunes :

- 24 dont 4 médecins - 1 ostéopathe pour 5260 habitants.



Haute Corse (2B) : 42 Ostéopathes répertoriés dont 3 Médecins (médecine manuelle – ostéopathie).



1. Bastia (17)
2. Biguglia (2)
3. Borgo (1)
4. Calvi (2)
5. Corte (1)
6. Folelli (1)
7. Furiani (1)
8. Ile Rousse (2)
9. Lucciana (1)
10. Oletta (1)
11. Prunelli di Fiumorbo (4)
12. Querciolo (1)
13. Saint Florent (1)
14. San Nicolao (2)
15. Speloncato (1)

Le département en quelques chiffres :

3 arrondissements (Bastia, Calvi, Corte) - 30 cantons - 236 communes - 151 235 habitants (161 218 dans le dossier du ROF)

Préfecture: Bastia www.haute-corse.pref.gouv.fr

Conseil Régional: www.cg2b.fr

Données du ROF :

- 42 dont 3 médecins - 1 ostéopathe pour 3839 habitants.

Données des Pages Jaunes :

- 42 dont 3 médecins - 1 ostéopathe pour 3601 habitants.

